

CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

Lundi 23 juin 2025

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

- Les actions de promotion de l'île de Ra'iātea par Tahiti Tourisme..... 3
- Uturoa, un carrefour stratégique pour le développement touristique de Ra'iātea 4
- Bilan de partenariat financier du Pays au profit de la commune de Uturoa depuis 2011 à aujourd'hui..... 7
- Booster ma famille – Ia Fa'aora to'u Utuafare : une conférence pour renforcer les liens familiaux..... 8
- Projet de construction du nouveau centre administratif des Îles-Sous-le-Vent dans le centre de Uturoa, composé d'un bâtiment administratif et d'un parking public 9
- État des lieux de l'emploi, de la formation professionnelle, de la fonction publique et de la modernisation de l'administration dans la commune de Uturoa 10
- Reconnaissance officielle du Matari'i i ni'a comme jour férié dans la fonction publique du Pays 11
- Projets du ministère des Grands travaux dans la commune de Uturoa à Ra'iātea 12
- La fabrication et la mise sur le marché des boissons alcooliques en Polynésie française..... 14
- Modification de l'arrêté du 21 avril 2022 modifié portant nomination de Mme Maima Marie Eve LE GAYIC en qualité de notaire salariée au sein de la société civile professionnelle « Office notarial Alexandre YAO et Yann AH KIM WIN CHIN, notaires associés » 14
- Prix des hydrocarbures au 1^{er} juillet 2025..... 14
- Le Pays soutient l'investissement des petites entreprises sises en Polynésie 15
- Création de la Zone de Pêche Réglementée « Rāhui No Uturoa » à Ra'iātea 16
- Création de la Zone de Pêche Réglementée « Rāhui No Mataiea » à Teva I Uta..... 17
- Attribution de subventions en faveurs d'associations..... 18
- Visite ministérielle à Ra'iātea : un état des lieux de la santé publique sur l'île de Ra'iātea 19
- Subventions aux associations sportives..... 21
- La 36^{ème} édition du Heiva Rima'ī..... 22
- Projets du Service de l'artisanat traditionnel à Ra'iātea pour l'année 2025 24



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

- Bilan des actions et projets 2024/2025 de la Direction de la jeunesse et des sports sur la commune de Uturoa..... 25
- Point de situation sur les actions menées par l’Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française en faveur de la commune de Uturoa. 26

Les actions de promotion de l'île de Ra'iātea par Tahiti Tourisme

Dans le cadre de la stratégie de développement touristique adoptée par la Polynésie française en 2022, Fāri'ira'a Manihini 2027 (FM27), le ministère du Tourisme, le Service du Tourisme et Tahiti Tourisme, ont conduit différentes études et travaux qui ont mené à l'officialisation du Plan Tourisme Durable 2030 en février 2025. La diversification des marchés et de l'expérience de la destination s'inscrit dans ces orientations stratégiques.

Depuis l'inscription du marae Taputapuātea au patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que les aménagements réalisés par le Pays sur Ra'iātea, Tahiti Tourisme n'a cessé de promouvoir l'attractivité de l'île.

Actions 2024

C'est ainsi qu'en 2024, Tahiti Tourisme a réalisé 334 actions de promotion incluant l'île de Ra'iātea.

182 actions portaient sur la couverture médiatique des activités, hébergements ainsi que sur les attraits environnementaux et culturels, principalement sur les marchés : allemand (93), britannique (20), australien (16), chinois (13) et français (9).

A l'occasion de 13 sessions de formation, 1 140 agents de voyages ont été formés sur l'île et ses spécificités, notamment des marchés italien, australien, néo-zélandais, mexicain, japonais, espagnol et américain.

45 voyages de familiarisation et de presse ont permis de faire découvrir Ra'iātea à 225 participants. D'une part, 17 voyages ont été organisés pour des voyageurs, principalement d'Europe (France, Italie, Espagne, Suisse, Allemagne, Belgique et Autriche) et du Pacifique (Australie et Nouvelle-Zélande). D'autre part, des médias étrangers ont pu participer à 23 voyages de presse, principalement en provenance de France et des États-Unis, dont 5 productions télévisées pour des documentaires (France TV, ARTE et Seattle TV News).

Actions du premier semestre 2025

Depuis le début de l'année, 76 actions ont été réalisées.

52 actions concernent la couverture médiatique, principalement sur les marchés suivants : France (13), États-Unis (10), Royaume-Uni (7), Australie (7) et Japon (7).

3 actions de formations se sont tenues, durant lesquelles Ra'iātea a été mis en avant aux États-Unis, en Italie et au Japon, formant ainsi 217 agents.

8 voyages ont pu être organisés pour 34 professionnels, notamment pour des médias français et américains.

Promotion de Ra'iātea

Toutes ces actions ont permis de mettre en avant l'héritage culturel de l'île ainsi que les activités disponibles, portant notamment sur la croisière, le charter nautique, l'hébergement (Motu Nao Noa et l'Hôtel Apatoa) et les activités terrestres.

Grâce à la couverture médiatique ainsi qu'aux formations des agents, l'île de Ra'iātea se fait de plus en plus connaître, comme étant une destination abordable, authentique et tournée vers un tourisme culturel et aventurier. Les résultats se traduisent par une accessibilité accrue, tant aérienne que maritime, ainsi qu'un taux d'occupation élevée des établissements d'hébergement. En effet, comparé à ses voisins, l'île manque de capacité d'hébergement pour permettre son essor. Elle est palliée en partie par le charter et la croisière.

En 2024, 20 006 visiteurs ont été assistés au comptoir d'information d'Uturoa, contre 13 774 en 2023, soit plus 45%. Ce qui peut traduire une tendance à la hausse des visites de l'île.

Par ailleurs, l'ouverture d'un établissement d'ici 2028, d'une capacité de 62 clés, à la suite de l'hôtel Apatoa, permettra d'absorber la demande.

Ces éléments laissent présager des perspectives positive pour le développement touristique de l'île et ses habitants.

Uturoa, un carrefour stratégique pour le développement touristique de Ra'iātea

Deuxième plus grande île de la Polynésie française, Ra'iātea possède de nombreux atouts pour renforcer son positionnement touristique.

Terre de culture et de mémoire, elle abrite notamment le site de Taputapuātea, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, mais aussi l'unique rivière navigable de Polynésie, à Faaroa.

Son relief montagneux, ses vallées, ses sentiers de randonnée, sa vie lagunaire, ses savoir-faire artisanaux et son agriculture vivrière en font un territoire complet, propice à un tourisme d'expérience, axé sur l'authenticité et la durabilité.

L'île accueille une offre d'hébergement touristique diversifiée, qui a nettement progressé ces dernières années :

	2022			2023			2024			31/03/2025		
	Nb enseignes	Nb clés	Capacité Réceptive	Nb enseignes	Nb clés	Capacité Réceptive	Nb enseignes	Nb clés	Capacité Réceptive	Nb enseignes	Nb clés	Capacité Réceptive
Hôtels	3	42	114	3	42	114	3	43	109	4	53	129
Pensions de famille	16	75	219	19	89	258	17	76	234	17	73	225



Meublés de tourisme	65	93	380	116	159	630	120	161	638	123	160	634
Autres	23	56	142	28	61	151	30	68	178	50	44	175
TOTAL	107	266	855	166	351	1 153	170	348	1 152	194	330	1 163

Cette croissance est portée principalement par les meublés de tourisme, les pensions de famille, mais aussi par une offre complémentaire (Campings, Auberges de jeunesse, chambres à louer, ...).

Située au nord de Ra'iātea, la commune de Uturoa est le chef-lieu administratif de l'île sacrée. Elle est aussi un point d'entrée majeur pour les visiteurs, un port d'escale pour les croisières et un carrefour inter-îles, notamment pour les trajets vers Taha'a.

Uturoa présente un potentiel touristique important, encore sous-exploité. Grâce à son front de mer, son marché local et ses commerces de proximité, elle dispose déjà de plusieurs atouts pour accueillir les visiteurs dans un cadre agréable.

Cependant, des efforts peuvent être entrepris pour renforcer son attractivité, notamment : une meilleure signalétique touristique, un parcours piétonnier valorisant le front de mer, le réaménagement du marché, ou encore la mise en valeur du quai de croisière.

La récente création d'un comité du tourisme marque une étape importante dans la structuration de l'action touristique locale. Il vise à fédérer les initiatives des acteurs du tourisme et à coordonner les efforts pour faire émerger une vision commune du développement touristique.

Par ailleurs, située à proximité du site culturel Taputapuātea, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, Uturoa pourrait devenir un point de départ privilégié pour des excursions culturelles vers les marae, les vallées intérieures ou vers l'unique rivière navigable de Polynésie à Faaroa.

En plus d'être au nord de Ra'iātea, la commune de Uturoa est à la fois un point d'entrée pour les visiteurs, un port d'escale des croisières et un carrefour des échanges inter-îles (passage obligé pour se rendre à Taha'a).

Grâce notamment à son front de mer, son marché local et ses commerces de proximités, la commune dispose déjà de plusieurs atouts pour accueillir les visiteurs dans un cadre agréable. Par ailleurs, située à proximité du site culturel Taputapuātea, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, Uturoa est un point de départ privilégié pour des excursions culturelles vers les marae, les vallées intérieures ou vers l'unique rivière navigable de Polynésie à Faaroa.

Le développement d'activités autour de l'histoire et des traditions locales, en lien avec les guides culturels, associations (comme le comité du tourisme qui est à créer) et porteurs de projets, pourrait donner davantage de visibilité à la richesse patrimoniale de l'île.

À mars 2025, Uturoa compte 66 établissements touristiques répartis comme suit :

- 1 hôtel (Hôtel Hinano) : 10 unités / capacité de 30 touristes ;
- 5 pensions de famille : 22 unités / capacité de 76 touristes ;
- 43 meublés de tourisme : 60 unités / capacité de 215 touristes ;
- 17 autres hébergements (auberges, chambres à louer, etc.) : 60 unités / capacité de 215 touristes.

Dans ce contexte, il s'agit désormais de renforcer la visibilité de cette offre existante, d'en améliorer la qualité, et de favoriser les synergies avec les activités touristiques locales pour enrichir l'expérience proposée aux visiteurs.

Le Service du tourisme rappelle que des dispositifs d'aide sont disponibles pour soutenir les projets d'hébergement touristique ou de création d'activités de loisir, en particulier dans les communes comme Uturoa, qui jouent un rôle moteur pour l'ensemble de leur île.

Des dispositifs d'aides sont disponibles auprès du Service du tourisme pour soutenir le développement des pensions de famille sur l'île, avec des subventions allant jusqu'à 10 000 000 F CFP pour la création, la rénovation ou l'extension d'établissements, 5 000 000 F CFP pour le développement d'activités de loisirs et 1 500 000 F CFP pour la mise en conformité des établissements.

Nature du soutien aux pensions de famille	Montant plafond de la subvention
Création, la rénovation ou l'extension d'un établissement	10 000 000 F CFP
Développement d'activités de loisirs	5 000 000 F CFP
Mise en conformité de son établissement*	1 500 000 F CFP

Sur les 5 dernières années, 5 pensions de famille ont bénéficié de ce dispositif d'aide pour un montant total de 38,8 millions de francs CFP et concernant principalement des projets de création de nouvelles pensions de famille.

Avec **66 établissements touristiques** et **44 prestataires d'activités**, la commune joue un rôle clé dans l'accueil des visiteurs de l'île sacrée.

Depuis 5 ans, **5 pensions de famille ont été soutenues à hauteur de 38,8 millions F CFP** par le Service du tourisme. Des aides restent disponibles pour accompagner les porteurs de projets touristiques locaux.

Uturoa a vocation à devenir une vitrine dynamique et attractive du tourisme à Ra'iātea : un point d'ancrage entre mer et montagne, traditions et modernité, services et nature. Son développement touristique doit s'appuyer sur une vision partagée entre acteurs publics, privés et associatifs, au service d'un tourisme durable et inclusif.

Bilan de partenariat financier du Pays au profit de la commune de Uturoa depuis 2011 à aujourd'hui

Le gouvernement a présenté aujourd'hui en conseil des ministres délocalisé, le bilan du partenariat financier entre le Pays et la commune d'Uturoa, couvrant la période 2011-2025.

Ce bilan témoigne de l'engagement constant du Pays en faveur du développement de cette commune dynamique, qui œuvre au renforcement de ses infrastructures essentielles et à l'amélioration des services publics pour ses administrés.

Depuis 2011, le Pays a accordé 925 millions de F CFP de subventions pour 58 opérations, permettant un volume d'investissement total de 1,858 milliard de F CFP.

Les subventions, octroyées par arrêtés du conseil des ministres, se répartissent comme suit entre les principaux secteurs d'intervention :

- Adduction d'eau potable (AEP) : 34,9 % ;
- Voirie : 28,9 % ;
- Énergie : 19,3 % ;
- Sécurité civile (police et incendie-secours) : 5,1 % ;
- Autres secteurs (dont équipements de chantier, aménagements divers, etc.) : 11,8%.

Le Président annonce par ailleurs un prochain octroi programmé au titre de la session DDC de février 2025 pour le projet d'aménagement de la servitude « Hamiti » qui s'élèvera à 18 millions de F CFP.

Ce dernier partenariat portera à 943 millions de F CFP le montant total des subventions allouées par le Pays depuis 2011.

Ce bilan illustre la volonté conjointe du Pays et d'Uturoa de développer des infrastructures durables et des services publics de qualité, au bénéfice direct des habitants et du développement harmonieux de notre Polynésie.

Booster ma famille – Ia Fa’aora to’u Utuafare : une conférence pour renforcer les liens familiaux

Face aux difficultés croissantes rencontrées par de nombreuses familles polynésiennes, Minarii Chantal GALENON TAUPUA, Vice-présidente, ministre des Solidarités, de la Famille, de la Condition féminine, des Personnes non autonomes, de la communauté LGBT+ et des relations avec les institutions, organise sous le haut patronage du Président de la Polynésie française, Moetai BROTHERRSON, une grande conférence dédiée à la famille : « **BOOSTER MA FAMILLE – IA FA’AORA TO’U UTUAFARE** », le **samedi 28 juin 2025**, de **8h à 16h**, sous le chapiteau de la Présidence.

Cette journée vise à offrir des clés concrètes pour aider les familles à mieux vivre ensemble, à renforcer les liens parents-enfants, et à retrouver une harmonie familiale. Plus de 500 personnes sont attendues : familles d’accueil, tiers dignes de confiance, accueillants familiaux et anciens participants aux séjours « J’aime ma famille ».

La conférence sera animée bénévolement par Steeve et Terainui HAMBLIN, reconnus pour leur engagement auprès des familles polynésiennes.

Trois grandes thématiques rythmeront la journée :

- Le rôle essentiel de la famille dans l’épanouissement des enfants ;
- Les ressources à mobiliser pour mieux vivre ensemble, malgré les difficultés du quotidien ;
- Le couple parental comme socle d’une vie familiale équilibrée.

Cet événement s’inscrit dans une démarche de prévention sociale portée par la Vice-présidence du Gouvernement. Face aux mutations de la société polynésienne et à l’augmentation des situations de vulnérabilité, l’objectif est clair : accompagner les familles en amont, leur donner des outils concrets pour renforcer leur autonomie, leur stabilité et leur bien-être.

À travers cette initiative, le Gouvernement réaffirme son engagement en faveur d’une société plus solidaire, respectueuse et harmonieuse, où chaque famille, dans sa diversité, peut trouver sa place et construire un avenir serein.

Projet de construction du nouveau centre administratif des Îles-Sous-le-Vent dans le centre de Uturoa, composé d'un bâtiment administratif et d'un parking public

A l'occasion du Conseil des Ministres délocalisé à Uturoa, le Gouvernement de la Polynésie française a validé le principe d'une étude qui aboutira à terme à concrétiser le projet de construction du futur centre administratif de Uturoa.

En effet, les bâtiments actuels de type *fare* MTR composant le centre administratif sont âgés de plus de 17 ans, et présentent aujourd'hui des dégradations structurelles importantes.

Ce centre n'est plus adapté aux exigences actuelles de fonctionnement des services publics, ni aux standards environnementaux et numériques attendus, nécessitant une reconstruction dans une logique de résilience.

Le projet proposé vise à :

- Moderniser et sécuriser l'infrastructure administrative pour améliorer la qualité de service rendu au public ;
- Regrouper à Uturoa, deuxième capitale administrative de la Polynésie française et capitale administrative des Raromata'i, les services déconcentrés du Pays dans un bâtiment unique, fonctionnel et accessible ;
- Valoriser l'image de l'administration en zone insulaire en dotant les îles de moyens équivalents à ceux des îles-du-vent ;
- Intégrer les principes de développement durable, de performance énergétique et de réduction de l'empreinte carbone ;
- Augmenter l'offre de stationnement dans le centre-ville de Uturoa.

Ce projet s'inscrit dans une politique plus large de renforcement des infrastructures publiques dans les archipels, afin de garantir un service équitable à tous les citoyens de la Polynésie française. Il témoigne de la volonté du Gouvernement de :

- Réduire les inégalités territoriales ;
- Améliorer les conditions de travail des agents publics ;
- Stimuler l'économie locale à travers la commande publique.

Ainsi, la reconstruction du futur centre administratif de Uturoa constitue un projet structurant pour les Îles Sous-le-Vent. Il répond à des besoins fonctionnels urgents et incarne l'engagement du Gouvernement en faveur de la modernisation de ses services dans une approche de proximité, de durabilité et d'équité territoriale.

Pour réaliser ce projet de construction, une phase d'étude préalable est nécessaire. Elle permettra d'évaluer avec précision les coûts de réalisation de ce projet.

État des lieux de l'emploi, de la formation professionnelle, de la fonction publique et de la modernisation de l'administration dans la commune de Uturoa

A l'occasion du conseil des ministres délocalisé à Uturoa, Vannina CROLAS, ministre de la Fonction publique, de l'Emploi, du Travail, de la Modernisation de l'administration, du Développement des archipels et de la Formation professionnelle, a présenté un état des lieux détaillé de la situation en matière d'emploi, de formation professionnelle, de la fonction publique et de la modernisation de l'administration dans la commune de Uturoa.

Selon les données du dernier recensement de l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF) réalisé en 2022, les Îles-sous-le-vent comptent 36 007 habitants, dont 3 663 à Uturoa. L'archipel dénombrait 18 003 personnes sans emploi, dont 1 706 à Uturoa, 13 250 sans diplômes, dont 769 à Uturoa. Par ailleurs, on y recense 4 257 entreprises, dont 832 sont implantés à Uturoa.

Au 31 décembre 2024, le service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI) recensait 278 demandeurs d'emploi « actifs » à Uturoa, contre 515 en 2020, soit une baisse significative. Au 31 décembre 2024, 33 offres d'emploi ont été publiés.

S'agissant des dispositifs d'aide à l'emploi mis en œuvre, la commune a bénéficié, au 31 décembre 2024 de :

- 17 anciens dispositifs d'aide à l'emploi déjà entamé avant la réforme des nouvelles mesures d'aide à l'emploi sur les 74, répartis comme suit : 7 CAE sur les 23 octroyés, 2 CVD sur les 29, 8 SITH sur les 22.
- 60 mesures de type contrat : 5 contrats d'apprentissage, 48 ACT, 4 ACT PRIM, et 2 ACT PRO.

11 aides à la création et reprise d'activités (ICRA) ont été attribuées à des porteurs de projet en 2024 pour soutenir les initiatives entrepreneuriales.

Depuis le lancement des nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi en novembre 2024, 3 CDI aidé (TIAMA), 1 TIATURI AMO et 2 TAIA ont été octroyés.

Le centre de formation professionnelle des adultes (CFPA) a recensé en 2024 101 stagiaires originaires des Îles-sous-le-vent, dont 92 de Ra'iātea (91%) et 13 de Uturoa (14% du nombre global de stagiaires de l'archipel). Deux tournées administratives et une journée porte ouverte ont été organisées afin de présenter le CFPA, et notamment les formations d'auto-entrepreneuriat.

Le taux d'insertion des stagiaires à l'issue des formations était de 66% pour l'ensemble des Îles-sous-le-vent et de 65% pour Ra'iātea au 31 décembre 2024.

A la même date, la Direction des talents et de l'innovation (DTI) recensait 660 agents de la fonction publique de la Polynésie française dans l'ensemble des Îles-sous-le-vent, dont 411 à Uturoa, répartis au sein de 18 entités administratives.

Enfin, s'agissant du projet Fare Ora, le ministère en charge de la Modernisation de l'administration n'a pas reçu de lettre d'intention du maire de la commune de Uturoa.

Reconnaissance officielle du Matari'i i ni'a comme jour férié dans la fonction publique du Pays

En ce jour symbolique marquant l'arrivée de la pirogue double Hōkūle'a sur l'île sacrée de Ra'iātea, le Gouvernement Brotherson a acté la reconnaissance officielle du Matari'i i ni'a comme jour férié dans la fonction publique du Pays.

Le Matari'i i ni'a, qui correspond au lever des Pléiades dans le ciel austral, marque dans la cosmogonie polynésienne le début de la saison de l'abondance. Cette période est traditionnellement associée au renouveau, à la fertilité, à la prospérité et à la réciprocité entre les êtres humains et le monde vivant.

Cette reconnaissance constitue un acte symbolique fort de valorisation de l'identité mā'ohi et de ses repères culturels et spirituels. Elle traduit la volonté affirmée du gouvernement de replacer les traditions polynésiennes au cœur de l'action publique et de la vie collective, dans une société marquée par les individualités, en redonnant sens au temps culturel partagé.

Des démarches en ce sens avaient été initiées au début des années 2000, mais avaient reçu deux avis défavorables du CESEC.

Toutefois, dans son second avis du 20 juin 2006, l'institution notait que les partenaires sociaux n'étaient pas tous opposés à l'instauration d'une fête du Pays, et suggérait déjà de retenir le jour de l'apparition des Pléiades, en référence au calendrier lunaire traditionnel.

Le 23 décembre 2024, le CESEC a émis un avis favorable au principe de consacrer la journée du 20 novembre à la célébration du Matari'i i ni'a, en tant qu'événement culturel majeur pour la Polynésie.

Le 6 mai 2025, l'Assemblée de la Polynésie française a adopté la loi du pays supprimant, dans le Code du travail, la date du 29 juin – jusque-là désignée comme fête de l'Autonomie – des jours fériés, et instituant le 20 novembre comme jour férié consacré à Matari'i i ni'a. Cette loi a été publiée au Journal officiel le 14 mai 2025.

Par cette initiative, le Gouvernement réaffirme son engagement pour une fonction publique ancrée dans son pays, respectueuse des savoirs, des langues et des valeurs qui fondent notre société polynésienne.

Cette avancée s'inscrit dans une démarche plus large de reconnaissance et de valorisation des cultures du Pays, au service d'un modèle de société plus juste, plus solidaire et enraciné dans notre culture.

Projets du ministère des Grands travaux dans la commune de Uturoa à Ra'iātea

Jordy Chan, ministre des Grands travaux, de l'Équipement, *en charge des transports aériens, terrestres et maritimes, et de la décentralisation* en déplacement dans la commune de Uturoa à Ra'iātea pour le conseil des ministres délocalisé, a fait le point sur les opérations relevant de son ministère aux autorités locales.

En matière de travaux routiers et d'assainissement

Des travaux d'aménagement d'un giratoire à 4 entrées/sorties sont en cours de réalisation au niveau du carrefour de Tahina afin d'y sécuriser la circulation. Ce chantier d'un montant de 83 millions F CFP se terminera au mois de juillet 2025.

Sur l'entrée Ouest de la ville, des travaux d'assainissement pluvial et de revêtement de chaussée de la route de ceinture sont en cours sur un linéaire d'un kilomètre, entre la caserne de pompiers et le giratoire Ouest. D'un montant de 273 millions F CFP, les travaux se termineront au premier trimestre 2026.

En outre, la zone de la cité scolaire Fare Matie régulièrement inondée lors des fortes pluies, bénéficiera bientôt de travaux d'élargissement et d'agrandissement des dalots longeant la route du lycée. Un appel d'offres sera lancé ce mois-ci pour un démarrage prévisionnel des travaux en octobre 2025 sur une durée de 10 mois.

Aussi, en amont de la Rocade de Uturoa, des travaux de confortement et de sécurisation du talus sont en cours de réalisation afin d'empêcher les éboulements de terre sur la route lors des fortes pluies. Ces travaux d'un montant de 30 millions F CFP se poursuivront jusqu'en novembre 2025.

Par ailleurs, les travaux de reconstruction du pont de Apooiti d'un montant de 100 millions F CFP devraient démarrer en septembre 2025. La reconstruction et le redimensionnement de l'ouvrage sont nécessaires en raison de son gabarit insuffisant, afin d'assurer le bon écoulement des eaux de la rivière et de la lagune vers le lagon, et de garantir la solidité structurelle du pont pour la sécurité des usagers.

Enfin, une étude pour l'aménagement de pistes cyclables et l'élaboration d'un nouveau plan de circulation de Uturoa vient de démarrer. L'objectif visé par le gouvernement est de fluidifier les déplacements en centre-ville, et d'intégrer des infrastructures adaptées aux mobilités actives et aux personnes à mobilité réduite, en concertation avec la commune. A la livraison de cette étude prévue en mars 2026, un plan de circulation en centre-ville sera défini et des aménagements cyclables entre l'intersection ouest de l'aéroport et le rond-point de la station-service Pacific pourront être proposés.

En ce qui concerne le Port de Uturoa

L'espace dédié aux artisanes sur le quai sera entièrement rénové (fare, charpente, couverture, plomberie, menuiserie, deck, espaces extérieurs) à partir du mois d'octobre 2025. Afin de poursuivre leur activité et de permettre des travaux en toute sécurité, le

chapiteau actuellement sur le parking de la gare maritime de Papeete sera relocalisé à Uturoa d'ici le 25 juillet.

En matière de transport maritime

La modification et le renforcement de la réglementation encadrant le mouillage et le stationnement des navires dans les eaux maritimes se situant aux abords des îles, notamment celles de Ra'iātea et Taha'a, ont été examinées à l'occasion de ce Conseil des ministres.

Ces évolutions, fruit d'un travail de concertation avec les communes, accompagneront le déploiement du téléservice ESCALES en faveur des navires de plaisance dès le 30 juin 2025.

Elles seront complétées, au niveau opérationnel, par la mise en place de nouveaux points d'ancrage sur les zones de Ra'iātea et Taha'a. Une nouvelle consultation des entreprises va être lancée ce mois de juillet avec un démarrage des travaux prévu au 3ème trimestre 2025 et une installation des équipements d'ici septembre 2026.

En matière d'infrastructures aéronautiques

Les travaux de réfection de la piste d'aérodrome ont été terminés au début d'année et la réfection du taxiway est en cours de réalisation pour une réception prévue d'ici la fin du mois. Le parking à véhicules est également en cours de rénovation avec une fin prévisionnelle du chantier en août 2025. Enfin, les sanitaires de l'aérogare seront réhabilités fin juin 2025.

Le ministre des Grands travaux, de l'Équipement, *en charge des transports aériens, terrestres et maritimes, et de la décentralisation* se réjouit du bon avancement des opérations programmées dans la commune de Uturoa qui visent à améliorer le quotidien des administrés.

La fabrication et la mise sur le marché des boissons alcooliques en Polynésie française

Le projet de texte a pour objet d'encadrer l'information des consommateurs concernant les boissons alcooliques fabriquées ou mises sur le marché en Polynésie française.

Sa vocation est avant tout de définir différentes catégories de boissons alcooliques en fonction de leurs caractéristiques et de leurs composants, lesquels détermineront leur dénomination légale de vente, ainsi que de clarifier les règles de présentation et d'étiquetage des produits qui s'appliqueront.

Le projet se concentre sur les industries exerçantes déjà localement, soit principalement la production de boissons spiritueuses, comme les liqueurs ou les rhums, ou de vin, qui se distingue des simples activités de conditionnement, elles aussi concernées par ces dispositions (comme le vin, parfois importé en grande quantité et reconditionné).

L'encadrement de la qualité des produits et de l'utilisation de ces dénominations permettra de soutenir la structuration de la filière des boissons alcooliques, notamment celle du rhum, qui continue son développement dans plusieurs de nos îles ainsi qu'à l'étranger.

Le texte prévoit une entrée en vigueur au 1er juin 2025, avec, à titre transitoire, une possibilité d'écouler les stocks mis à la consommation avant cette date, pour une durée de dix-huit (18) mois.

Modification de l'arrêté du 21 avril 2022 modifié portant nomination de Mme Maima Marie Eve LE GAYIC en qualité de notaire salariée au sein de la société civile professionnelle « Office notarial Alexandre YAO et Yann AH KIM WIN CHIN, notaires associés »

L'arrêté du 21 avril 2022 modifié portant nomination de Mme Maima Marie Eve LE GAYIC en qualité de notaire salariée au sein de la société civile professionnelle « Office notarial Alexandre YAO et Yann AH KIM WIN CHIN, notaires associés » est modifié suite à la démission de Mme LE GAYIC, désormais notaire salariée au sein de l'office notarial CLEMENCET – PINNA – MOU-HING.

Prix des hydrocarbures au 1^{er} juillet 2025

Malgré le contexte perturbé tout récemment par les événements au Moyen-Orient et compte tenu du dernier chargement d'hydrocarbures pour la Polynésie française à prix contenu, le conseil des ministres a décidé de maintenir les prix des hydrocarbures à leur niveau actuel pour le mois de juillet 2025.

Le Pays soutient l'investissement des petites entreprises sises en Polynésie

Dans le cadre de sa politique de soutien aux petites entreprises du Pays, le Conseil des ministres a approuvé **9 nouvelles demandes d'aide économique**.

Ces aides s'inscrivent dans les dispositifs d'Aide à l'Équipement des Petites Entreprises (AEPE) et d'Aide à la création et à la revitalisation des Petits Commerces et Restaurants (APCR), favorisant la modernisation et la compétitivité des entreprises du Fenua.

En effet, ce soutien économique permettra aux bénéficiaires d'acquérir des équipements professionnels modernes et d'aménager leurs locaux, afin d'améliorer leur productivité, leur attractivité et leur compétitivité sur le marché local.

Au global, les aides octroyées cofinanceront à hauteur de **26 010 000 F CFP** des dépenses stratégiques pour ces petites entreprises, pour un investissement global hors TVA s'élevant à **104 084 039 F CFP**.

Relevant principalement des secteurs de la restauration, du commerce et des services, ces **9 entreprises prévoient d'embaucher 20 nouveaux salariés**.

Ainsi, le Pays confirme son engagement à encourager l'essor des petites entreprises, moteur essentiel de l'économie de la Polynésie.

Création de la Zone de Pêche Réglementée « Rāhui No Uturoa » à Ra'iātea

Le Conseil des ministres a adopté la création d'une nouvelle Zone de Pêche Réglementée (ZPR), baptisée « Rāhui No Uturoa », d'une superficie de 2 498 hectares.

Cette zone couvre l'ensemble du lagon et des récifs situés face à la commune de Uturoa, sur l'île de Ra'iātea.

Ce rāhui vise à préserver et exploiter durablement les ressources marines et les écosystèmes associés, au bénéfice des populations locales et des générations futures.

La zone comprend :

- 5 sous-zones couvrant 445 hectares où toute activité de pêche est interdite ;
- 7 sous-zones où la pêche est réglementée selon des règles précises.

Ces règles portent à la fois sur :

- Les espèces protégées, notamment : *pa'apa'a* (crabe vert), *varo* (squille), *ōura miti* (langouste), *fe'e* (pieuvre), *vana* (oursin), *mā'oa* (turban), *mā'oa taratoni* (burgau), *pāhua* (bénitier), *ti'ane'e* (cigale de mer), *tūtūa'au* (crabe de récif tacheté), *paehō'ē* (sept doigts) et *pōreho* (porcelaine) ;
- Les engins ou techniques de pêche, tels que : la pêche sous-marine au fusil (*pupuhi*), les parcs à poissons (*āua i'a*), les filets (*ūpe'a*), la pêche à la ligne (*hī*), le harpon (*pātia*) ou les nasses (*fa'a i'a*).

La commercialisation des *ti'ane'e* pêchés dans cette zone est également interdite.

Un comité de gestion est institué afin d'assurer le suivi du rāhui, de renforcer l'implication des parties prenantes et de proposer des mesures de gestion adaptées aux enjeux locaux.

Le Rāhui No Uturoa constitue la troisième initiative de gestion communautaire des ressources marines sur l'île de Ra'iātea, après :

- Celui de Puohine (Taputapuātea) instauré en 2020 ;
- Et celui de Tumaraa, créé en 2024.

Avec cette nouvelle initiative, le nombre total de ZPR active en Polynésie française s'élève désormais à 25.

Toutes les informations relatives au Rāhui No Uturoa sont disponibles auprès de la commune de Uturoa et de la Direction des ressources marines (DRM).

Création de la Zone de Pêche Réglementée « Rāhui No Mataiea » à Teva I Uta

Le Conseil des ministres a adopté la création de la Zone de Pêche Réglementée « Rāhui No Mataiea » sur le lagon de la commune de Mataiea, à Teva I Uta.

Cette ZPR regroupe trois secteurs :

- Le Rāhui No Moaroa, à Atimaono, où la pêche est fermée pour 4 ans, avec un zonage différencié selon la profondeur (zone littorale, récifale, océanique) ;
- Le Rāhui No Puuru, actif depuis 2022 à l'extrémité est du lagon ;

Et des zones de pêche réglementée, avec des règles adaptées selon les engins, les horaires ou les espèces ciblées.

Ce projet repose sur une stratégie de réserve tournante et une gestion communautaire intégrée, portée par la commune de Teva I Uta depuis plusieurs années. Il a reçu le soutien de la population, avec 68 % d'avis favorables lors de la consultation publique.

Un comité de gestion local veillera au suivi du rāhui et à l'implication continue des usagers.

Contiguë à la ZPR de Papara-Atimaono, cette nouvelle zone renforce la cohérence écologique sur la façade sud-ouest de Tahiti.



Attribution de subventions en faveurs d'associations

SUBVENTIONS	Montants
Attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de l'Hippique et d'encouragement à l'Elevage en PF pour financer l'organisation de 2 journées de courses hippiques avec jockeys vêtus de pareu, dans le cadre du Heiva 2025	1 000 000
Attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de l'association Hiva Nui, pour financer les frais de transport et d'hébergement dans le cadre de ses projets de déplacement pédagogique dans le Pacifique et en Europe, au titre de l'année 2025	5 000 000
Attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de l'association O Tahiti e pour financer sa participation au Festival culturel du Pacifique et de l'Asie ainsi que ses représentations culturelles à Hawaï au titre de l'année 2025	2 700 000
Attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de l'association District Vaka de 'Ua pou, pour financer le projet intitulé "Hana Tumu 25", au titre de l'année 2025	2 200 000
Projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement en faveur de l'association Confédération du Sport Scolaire et Universitaire (CSSU) pour financer son activité générale au titre de 2025	3 405 000
TOTAL	14 305 000

Visite ministérielle à Ra'iātea : un état des lieux de la santé publique sur l'île de Ra'iātea

Cédric MERCADAL, ministre de la Santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée, a présenté un état des lieux et les perspectives d'amélioration de la santé publique sur l'île de Ra'iātea, chef-lieu des Îles-Sous-le-Vent, qui compte 12 400 habitants et constitue un pôle essentiel pour l'archipel (36 000 habitants).

Des infrastructures de santé essentielles

Ra'iātea dispose de deux structures majeures situées à Uturoa :

- Un centre médical dédié à la santé primaire et à la prévention ;
- Un hôpital offrant des services spécialisés à l'ensemble de l'archipel.

Le centre médical, fort de 23 agents (médecins, infirmiers, aides-soignants, chirurgiens-dentistes, personnel technique et administratif), assure la prise en charge préhospitalière, les consultations, la prévention, la promotion de la santé et l'éducation à la santé. En 2024, plus de 8 900 consultations médicales et paramédicales ont été réalisées au dispensaire, auxquelles s'ajoutent 900 consultations à l'infirmerie de Vaiaau.

L'hôpital d'Uturoa, avec 194 agents (20 médecins, infirmiers spécialisés, aides-soignants, personnel technique), a enregistré près de 4 700 passages aux urgences, plus de 6 400 consultations externes, et accueilli 3 000 hospitalisations, illustrant son rôle central dans la prise en charge médicale régionale.

Des enjeux sanitaires majeurs

Le profil sanitaire de la population de Ra'iātea est marqué par une forte prévalence de maladies chroniques : obésité, diabète et ses complications, maladies cardio-vasculaires. La prévention, la promotion de la santé et l'éducation à la santé sont donc des priorités pour limiter les conséquences à long terme de ces maladies.

Défis et projets en cours

Le ministère de la Santé constate plusieurs défis :

- Ressources humaines : difficultés de recrutement, notamment des médecins et infirmiers, liées à l'attractivité des conditions de travail et à la lenteur des procédures administratives ;
- Infrastructures : vétusté des bâtiments du centre médical et de l'hôpital, impactant la qualité de l'accueil et des soins ;
- Financement : recours récurrent à des prestataires extérieurs pour pallier les absences, ce qui pèse sur le budget de fonctionnement.

Des projets sont en cours pour répondre à ces enjeux :

Réhabilitation des infrastructures : finalisation des travaux du bloc opératoire, réhabilitation des toitures et réflexion sur l'avenir des structures de santé à Uturoa ;



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Renforcement de la santé primaire et de la prévention : déploiement de politiques de prévention et de promotion de la santé, en partenariat avec les communes locales.

La coordination des missions de santé à Ra'iātea, à l'échelle locale et archipélagique, est primordiale pour optimiser les ressources au profit de la population. Le partenariat avec les communes est déterminant pour le succès des stratégies de prévention.

Subventions aux associations sportives

Dans le cadre de la campagne de subvention pour l'année 2025, destinée à soutenir les associations sportives, la commission d'attribution a été réunie afin d'examiner et de statuer sur l'ensemble des demandes reçues.

Les dossiers finalisés ont été présentés au Conseil des ministres.

Sur proposition de la ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Prévention contre la délinquance, en charge de l'Artisanat, le Conseil des ministres a ainsi adopté l'octroi de subventions de fonctionnement pour un montant total de **23 326 706 F CFP**, réparti comme suit :

Au titre du sport pour un montant de 23 326 706 F CFP :

Associations Sportives – Activités générales	
Association Papara Badminton	400 000
Association Mahina Hoe	450 000
Association Te'a Nui Archery Club - Te'a Nui AC	200 000
Association Tefana Boxing-TB	300 000
Association AS Motuvaihitmanu Volleyball	500 000
Association Taiarapu Boxing Club	300 000
Association Te Anaorivai	200 000
Association Fenua Sauvetage Natation	500 000
Association Budokan Judo	500 000
Association Tamarii Poroa	300 000
Association Tamarii Skate Park de la Mission	250 000
Association Athletic Club Excelsior de Arue	500 000
Association Hiva-Oa Ping-Pong Club	300 000
Association Apnée Tahiti	300 000
Association I Mua Papeete	500 000
Association Kona Tri	450 000
Association AS Tamarii Temanava	356 706
Association Tahitian Paddle	400 000
Association Tahiti Iti Natation Sauvetage	320 000
Association Feti'a Nui no Mahina	250 000
Association Cheer Tahiti	200 000
Association Judo Club de Rangiroa	400 000
Association Maire Nui Va'a	500 000
Association Les Vieilles Pompes de Tahiti	200 000
Association Heiva'a Hoe no Papeete	300 000
Association Manihi Va'a	500 000
Association Mata Are Va'a	400 000

Association sportive Tefana Chasse Sous-Marine	500 000
Association Centre Nautique de la Baie de Phaëton	400 000
Association AS Te'a hau	200 000
Association Section sportive Tefana Taekwondo	400 000
Association Vahine Tri	350 000
Association Faa'a Canoe Club	300 000
Association Ta Ha'a Nui	700 000
Association Marara Tri	400 000
Association Team Luiia	300 000
Association sportive Fei-Pi 1923	3 500 000
Association sportive les Jeunes Tahitien JT	2 500 000
Association Tamarii Haumaru	400 000
Association Tiare Apetahi no Tumaraa	500 000
Association Huahine Xtrem Arts	500 000
Association Comité des Sports et de Jeunesse de la commune de Ua-Pou	700 000
Association Polynésienne de Sports Extrêmes	200 000
Association Ecole de voile d'Arue	900 000
Association Pirae Va'a	500 000
Association Ruahatu	300 000

La 36^{ème} édition du Heiva Rima'i

Organisé par le Comité Tahiti i te Rima Rau, le 36^e Heiva Rima'i se déroulera du 26 juin au 13 juillet 2025 au Parc expo de Māma'o, à Papeete. Ce rendez-vous incontournable, l'un des plus anciens du secteur de l'artisanat traditionnel, réunira à nouveau toute la richesse de nos savoir-faire. Cette édition se déroulera sous le thème « ***Te 'una'una o te moana – les merveilles de l'océan*** », une invitation à explorer les multiples formes d'expression de l'artisanat inspirées par le monde marin.

Durant près de trois (3) semaines, une soixantaine d'artisans traditionnels feront découvrir au public la diversité et la finesse de leur savoir-faire. Sculptures sur bois, pierre ou os, bijoux traditionnels, *tīfaifai*, vannerie, couture... une large gamme de produits sera exposée, témoignant de la maîtrise technique et de la créativité des artisans polynésiens. Chaque pièce sera l'expression d'un héritage vivant, alliant tradition et innovation, avec des créations accessibles à tous les budgets.

Au-delà de cette exposition, le Heiva Rima'i proposera une programmation riche et vivante. Des ateliers participatifs (coquillages, peinture sur tapa, couture...), des démonstrations en continu et des concours de création viendront animer l'événement. Parmi ces concours, plusieurs disciplines seront mises à l'honneur : confection de parures, réalisation de *tīfaifai*, sculpture, vannerie, tableaux thématiques, *mono'i* et bien d'autres. Le public pourra également profiter d'animations musicales, de démonstrations culinaires et d'un espace de vente de plats typiques.

Des temps forts viendront ponctuer cette 36^e édition : l'élection de Māmā Rima'i 2025, programmée le samedi 28 juin, un défilé de mode mettant en lumière les créations des artisans le dimanche 29 juin, et la remise des prix des concours le samedi 12 juillet.

Le salon est ouvert au public du 26 juin au 13 juillet, de 9h à 17h30, et l'entrée est libre. L'inauguration se tiendra le jeudi 26 juin, au Parc expo de Māma'o, à 10h.

Le détail de l'événement sera disponible sur le site www.artisanat.pf et sur les pages *Facebook* et *Instagram* du Service de l'artisanat traditionnel.

Création de deux nouvelles mentions aux brevets professionnels polynésiens dans le domaine du sport et des activités de pleine nature

Le Gouvernement de la Polynésie française poursuit ses efforts en faveur de la professionnalisation des encadrants sportifs et de loisirs, avec la création de deux nouvelles mentions au sein des brevets professionnels polynésiens : l'une pour l'encadrement de la randonnée à cheval, l'autre dédiée à l'athlétisme et aux disciplines associées.

Une nouvelle mention « randonnée à cheval » pour le B.P.P. G.A.P.P.N.

Le brevet professionnel polynésien de guide d'activités physiques de pleine nature (B.P.P. G.A.P.P.N.), créé en 2017, se décline désormais en quatre mentions : « activités lagunaires », « plongée subaquatique », « randonnée pédestre » et, désormais, « randonnée à cheval ».

Cette nouvelle mention répond à un besoin exprimé par les professionnels des archipels, notamment aux Marquises et aux Australes, où la randonnée équestre est une activité touristique populaire. Jusqu'à présent, les encadrants ne disposaient pas d'une formation adaptée à leurs réalités locales ni accessible sur le territoire.

L'arrêté officialisant cette création définit les prérogatives du guide de randonnée à cheval, qui pourra encadrer tout public sur des itinéraires identifiés, dans le respect des réglementations en vigueur. Il prévoit également la mise en place d'une unité de compétences complémentaires intitulée : « Être capable d'assurer l'entretien, les soins et la gestion de la cavalerie dans le respect des réglementations en vigueur ».

Des formations décentralisées sont envisagées à l'avenir pour permettre aux professionnels des archipels éloignés de se former localement, favorisant ainsi leur montée en compétences.

Une 15^e mention pour le B.P.P.E.S. : « athlétisme et disciplines associées »

Le brevet professionnel polynésien d'éducateur sportif (B.P.P.E.S.) s'enrichit quant à lui d'une 15^e mention : « athlétisme et disciplines associées ». Cette création s'inscrit dans la continuité des efforts de structuration des disciplines sportives dans le Pays.

Demandée par la Fédération d'athlétisme de Polynésie française (F.A.P.F.), présidée par Mme Cécile TIATIA ép. GILROY, cette mention répond à un besoin croissant de professionnalisation des encadrants. La fédération met chaque année en œuvre des formations fédérales pour former initiateurs, éducateurs et entraîneurs bénévoles, notamment dans les clubs.

Cette nouvelle qualification offrira aux éducateurs sportifs une reconnaissance professionnelle leur permettant d'encadrer, de manière rémunérée, des séances d'initiation, d'apprentissage ou d'entraînement auprès de tous les publics. Elle contribuera également à renforcer les actions menées dans les écoles primaires, où la F.A.P.F. peine actuellement à répondre aux nombreuses sollicitations en raison du manque d'encadrants qualifiés.

Ces deux nouvelles mentions viennent ainsi compléter les dispositifs existants, dans un double objectif de professionnalisation des métiers du sport et de reconnaissance des spécificités locales. Le gouvernement affirme, par ces mesures, sa volonté de soutenir les filières sportives et de loisirs dans tous les archipels, au service de la jeunesse, du développement économique local et du rayonnement des savoir-faire polynésiens.

Projets du Service de l'artisanat traditionnel à Ra'iātea pour l'année 2025

Sous l'égide de la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la délinquance, en charge de l'Artisanat, le Service de l'artisanat traditionnel – *Te Pū 'ohipa rima'i* – assure un accompagnement quotidien des artisans traditionnels de la Polynésie française. Ce secteur représente environ 2 500 artisans recensés, dont près de la moitié sont installés dans les îles autres que Tahiti et Moorea.

Pour l'année 2025, plusieurs projets sont en cours ou en préparation dans l'archipel des Îles Sous-le-Vent, et notamment à Ra'iātea, où 188 artisans traditionnels sont recensés auprès du service référent.

Consultations dans les archipels en vue de finaliser le schéma directeur de l'artisanat traditionnel 2025-2030

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur de l'artisanat traditionnel 2025–2030, le Service a poursuivi ses actions de concertation sur le terrain. À cet effet, une mission s'est tenue à Ra'iātea du 11 au 14 mars 2025.

Elle a permis de rencontrer un grand nombre d'artisans traditionnels, d'approfondir avec eux certaines problématiques spécifiques, et de les informer sur les dispositifs existants ainsi que sur la démarche engagée.

Des entretiens ont également été conduits avec plusieurs référents locaux afin de recueillir leur perception du secteur et de ses interactions avec d'autres domaines tels que l'agriculture, le tourisme ou l'éducation. Le document d'orientation stratégique, initié

en 2022, s'appuiera ainsi à terme sur un échantillon représentatif de plus de 20 % du secteur incluant l'ensemble des archipels.

Diagnostic des *fare* d'artisanat

Les *fare* d'artisanat jouent un rôle clé dans la commercialisation des produits. Or, il existe une grande hétérogénéité en matière de gestion, de modalités d'occupation et de performance économique.

Une étude approfondie est donc nécessaire pour établir, d'une part, une cartographie de l'existant et, d'autre part, définir des recommandations quant à leur exploitation. La mission prévoit notamment qu'un prestataire se rende à Ra'iātea pour étudier les *fare* du Quai de Uturoa en août 2025.

Le mauvais état de ces *fare* est connu de longue date, des travaux de rénovation sont prévus pour remettre en état l'ensemble de ces structures. Pendant la durée des travaux, les artisans seront relogés par le Port Autonome de Papeete dans un chapiteau.

Formation des artisans traditionnels des archipels sur l'année 2025

Le programme de formation du Service est un des axes essentiels de son action de terrain. Il répond en effet à ses missions de professionnalisation du secteur, et à des besoins exprimés par les artisans traditionnels pour évoluer dans leur métier.

Les artisans de Ra'iātea étaient demandeurs de longue date de formations sur différentes thématiques. Un organisme de formation local a donc été sollicité pour des sessions en techniques de vente, communication sur les réseaux sociaux et anglais, qui ont pu bénéficier aux artisans traditionnels recensés sur l'île. Ces sessions se sont déroulées entre le 1^{er} et le 08 avril 2025 et ont rassemblé une dizaine de participants.

Le bilan fait état de plusieurs points très positifs malgré des niveaux très hétérogènes surtout en anglais : la motivation des participants, un très fort potentiel créatif et professionnel à structurer, des possibilités de partenariats à mettre en place avec la commune.

Bilan des actions et projets 2024/2025 de la Direction de la jeunesse et des sports sur la commune de Uturoa

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) a pour missions principales d'accompagner les acteurs du sport, de la Jeunesse et de l'éducation populaire, et favoriser le développement des activités dans ces champs en Polynésie française.

Dans le cadre de son accompagnement, elle gère notamment les aides financières en faveur des associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire pour favoriser le développement de leurs activités, l'aide à la structuration et à la montée en compétence des mouvements jeunesse et sports. Avec l'objectif de veiller à la sécurité des sportifs et des mineurs, elle s'assure de l'application de la réglementation en vigueur, elle gère ainsi

les déclarations d'activité, délivre les autorisations idoines, et mène les contrôles nécessaires. L'antenne DJS des Iles sous le Vent est basée à Uturoa et composée de 3 agents.

Concernant la commune de Uturoa sur l'île de Ra'iātea en 2025, dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire aucune association n'a bénéficié de subventions. Dans le champ du sport, 9 associations sportives ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement pour un montant total de 4 350 000 XPF et une association a bénéficié d'une subvention en investissement pour un montant de 960 000 XPF. 4 associations sportives ont bénéficié en 2025 d'une aide en nature pour un montant total de 781 822 XPF.

Dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, afin de vérifier les conditions d'accueil de mineurs, 3 contrôles de centres de vacances et de loisirs (CVL) ont été menés sur les 5 CVL réalisés en 2024/2025.

Concernant l'application de la réglementation sport, 10 établissements d'enseignement d'activités physiques et sportives (APS) sont déclarés à ce jour à la DJS et actifs dans les domaines suivants : voile (3), randonnée aquatique (3), plongée subaquatique (2), kitesurf (1) et fitness (1). Également, on dénombre 30 professionnels déclarés et titulaires de la carte professionnelle délivrée par la DJS, travaillant sur la commune de Uturoa principalement dans les secteurs de la plongée subaquatique, du snorkeling ou encore de la randonnée à jet ski. Concernant le haut niveau (HN), 3 sportifs résidant à Uturoa sont inscrits sur liste de HN dans les disciplines du tennis de table et de la natation.

10 associations sportives et une école de danse de Ori Tahiti ont permis à 186 jeunes de bénéficier du dispositif Pass'sport 2024/2025.

Point de situation sur les actions menées par l'Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française en faveur de la commune de Uturoa.

L'institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française (IJSPF) dispose de deux installations sur la commune de Uturoa. La première est un complexe sportif avec une salle omnisport, trois courts de tennis, un plateau sportif non aménagé et un bureau de l'antenne de l'IJSPF. La seconde installation dispose d'un terrain de football et d'un pas de tir à l'arc.

En outre, au titre de sa mission relative à la co-organisation de grandes manifestations sportives ou de jeunesse, l'IJSPF a coorganisé, sur l'île de Ra'iātea, quatre grandes manifestations en 2024 :

- « *TAHITI PEARL REGATTA* » du 16 septembre 2024 au 20 septembre 2024.
- « *TAHITI SWIMMING DREAM 3* » le 16 novembre 2024.
- « *TAURE'A MOVE* » du 17 septembre 2024 au 20 septembre 2024.
- « *HAWAIIKI NUI VA'A* » du 30 octobre 2024 au 02 novembre 2024.



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Sur l'année 2025, quatre évènements organisés sur l'île de Ra'iātea ont été inscrits au calendrier des grandes manifestations sportives et de jeunesse de 2025 :

- « *TE TOA SURFSKI* » le 15 février 2025.
- « *TAHITI PEARL REGATTA* » du 05 mai 2025 au 09 mai 2025.
- « *HAWAIIKI NUI VA'A 32* » du 29 octobre 2025 au 31 octobre 2025.
- « *TAHITI SWIMMING DREAM 4* » le 02 novembre 2025.

SERVICE DE LA COMMUNICATION
